


Numéro du certificat: BL-145587

Camille Boschung
1001 Herbes
Route des Lolliets 39
1286 Soral / Suisse

Numéro d'exploitation: 12919

Les produits et activités figurant sur la liste de produits de l'entreprise citée sont certifiés selon les standards suivants :

CH-Bio Ordonnance bio ^{1 2}



Bio Suisse ^{3 4}

Activités principales: Production agricole, Préparation, Distribution/Mise sur le marché

Groupes de produits:	Standards:	Statut:	Valable jusqu'au:
les végétaux et les produits végétaux non transformés	CH-Bio	Bio	31.12.2025
	Bio Suisse	Bio	31.12.2025
les produits agricoles transformés pour l'alimentation humaine	CH-Bio	Bio	31.12.2025
	Bio Suisse	Bio	31.12.2025
les autres produits	CH-Bio	Bio	31.12.2025
	Bio Suisse	Bio	31.12.2025

Les produits suivants y font exception:

Prairie temporaires (La Fermette, 1.74 ha, récolte 2024/2025)	CH-Bio	En reconversion ⁵	31.12.2025
	Bio Suisse	En reconversion ⁵	31.12.2025

Les détails de certification des produits et des activités sont listés sur www.easy-cert.com/CH/12919.

Date du contrôle:

04.09.2024

Valable jusqu'au:

31.12.2025

Frick, le 26.09.2024



Adèle Thorens Goumaz
Présidente du conseil d'administration



Ueli Steiner
Directeur

Produits supplémentaires à la page suivante 2



bio.inspecta AG
Ackerstrasse, CH-5070 Frick
tél. +41 (0)62 865 63 00
CH-BIO-006
www.bio-inspecta.ch

Numéro du certificat: BL-145587

Camille Boschung
1001 Herbes
Route des Lolliets 39
1286 Soral / Suisse

Numéro d'exploitation: 12919

Suite des produits certifiés:

Groupes de produits:	Standards:	Statut:	Valable jusqu'au:
----------------------	------------	---------	-------------------

Ce certificat n° BL-145587 demeure valable jusqu'à la délivrance d'un nouveau certificat et au plus tard jusqu'au **31.12.2025**. Sous réserve de révocation par bio.inspecta. Toute modification est passible de sanctions pénales.

¹ Ce certificat répond aux exigences selon l'art. 30a, al. 1 de l'Ordonnance fédérale sur l'agriculture biologique (RS 910.18).

² Les résultats de contrôles officiels pour la protection des animaux sans accréditation ne font pas partie intégrante de cette certification bio.

³ Les marques de droit privé mentionnées ci-dessus ne peuvent pas être utilisées sans certificat de reconnaissance valable, délivré par le propriétaire de la marque.

⁴ Les exigences sociales en dehors du domaine de l'accréditation

⁵ Les produits affichant le statut *Reconversion* doivent porter la mention '**Produit dans le cadre de la reconversion à l'agriculture biologique**'.

Page 2 de 2

Cette page n'est valide qu'accompagnée de la première page de ce certificat n° BL-145587.



bio.inspecta AG
Ackerstrasse, CH-5070 Frick
tél. +41 (0)62 865 63 00
CH-BIO-006
www.bio-inspecta.ch